

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU SUD

 DEPARTEMENT DE LA MVILA

 COMMUNE DE MVANGAN

 COMMISSION INTERNE DE
 PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 SOUTH REGION

 MVILA DIVISION

 MVANGAN MUNICIPALITY

 INTERNAL TENDER BOARD OF
 PUBLIC CONTRACTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 BIS/AAONO/PU/ C-
 MVANGAN/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DES AMENAGEMENTS DES
 ENTREES DE LA GARE ROUTIERE ET DU MARCHE DE VIVRES DE LA COMMUNE DE
 MVANGAN (LOT N°1) ET DU CENTRE COMMERCIAL / PLACE DE FETE D'ENDENGUE (LOT
 N°2), DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE**

1. Objet de l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux des aménagements des entrées de la gare routière et du marché de vivres de la commune de Mvangan et du centre commercial / place de fête d'Endengue, de la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot 1	Travaux d'aménagement des entrées de la gare routière et du marché de vivres de la commune de Mvangan	Maire Commune de Mvangan	410 900 (quatre cent dix mille neuf cent) FCFA
Lot 2	Travaux aménagement entrée centre commercial / place de fête d'Endengue	Maire Commune de Mvangan	300 000 (trois cent mille) FCFA

2. Consistance des travaux

- Mobilisation du chantier ;
- Pose des pavés ;
- Les fouilles pour trous de plantation ;
- La fourniture et la mise en œuvre de la terre végétale ;
- La fourniture et la mise en terre des plants ;
- La fourniture et la fixation des tuteurs et corsets de protection y compris les accessoires ;
- Le nettoyage de l'emprise après plantation ;
- Eclairage public

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur, à condition que le mandataire du groupement soit formellement désigné et ses attributions clairement définies

4. Allotissement

Il est constitué de deux (02) lots distincts

5. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois pour chaque lot.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2022, pour un coût estimatif de **vingt millions cinq cent quarante cinq mille (20 545 000)** de Francs CFA suivant l'imputation budgétaire _____ pour le **lot 1** et de **quinze millions (15 000 000)** Francs CFA suivant l'imputation budgétaire _____ pour le **lot 2**

7. Acquisition et consultation du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, aux heures ouvrables ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mvangan. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000)** CFA payable à la **Recette Municipale de Mvangan**.

NB : En cas de difficultés, Bien vouloir contacter l'ARMP et le MINMAP/MVILA.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°14 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **410 900 (quatre cent dix mille neuf cent) FCFA** pour le **Lot 1** et **300 000 (trois cent mille) FCFA** francs CFA pour le **lot 2** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours. Ce cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. La caution provisoire du soumissionnaire attributaire du marché sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au **Secrétariat Général de la Commune de Mvangan**, (Service des Marchés) au plus tard le **14/07/2022 à 14h heures**, heure locale. En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 BIS/AAONO/PU/ C-
MVANGAN/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DES AMENAGEMENTS DES
ENTREES DE LA GARE ROUTIERE ET DU MARCHE DE VIVRES DE LA COMMUNE DE
MVANGAN (LOT N°1) ET DU CENTRE COMMERCIAL / PLACE DE FETE D'ENDENGUE (LOT
N°2), DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BIP MINHDU, EXERCICE 2022 »
Lot N°.....
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

11. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 14/07/2022 à partir de 15 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des conférences de la **Mairie de Mvangan** par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics** placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire **oui/non**.

13.1. Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission ;
2. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de **48h** après l'ouverture des offres ;
3. La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire ;
4. Offre financière incomplète ;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
7. Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
8. Le salaire mensuel par jeune, non conforme aux prescriptions du DAO.

13.2 Critères essentiels

A - Références	2 éléments
B - Personnel d'encadrement	17 éléments
C - Matériel	6 éléments
D- Organisation-Méthodologie-Planning	5 éléments
E- Cahier des Clauses Techniques Particulières	1 élément
F- Cahier des Clauses Environnementales Sociales	1 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

NB : Nul ne peut être attributaire de plus d'un lot dans le cadre de cet appel d'offre.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune Mvangan** ou bien vouloir contacter les numéros de téléphone suivants : (+237) 691 527 748/ 675 384 391.

16. Additif à l'appel d'Offres

Le **Maire de la Commune de Mvangan**, Maître d'Ouvrage, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Fait à Mvangan, le 20/06/2022

Le Maire de la Commune de Mvangan
(Maître d'Ouvrage)



Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage)
- DDHDU /Mvila
- DDMAP /Mvila
- Président CIPM/C- MVANGAN
- Affichage
- Archives/Chrono